Christine Couston
2006/01/01

Troubles d’apprentissage

La dyslexie et les accommodements pour réussir ses études

Qu’est-ce que la dyslexie ?

« […] Les recherches intensives menées au cours des deux dernières décennies nous permettent maintenant de comprendre que la dyslexie est un trouble spécifique de la lecture qui est héréditaire et d’origine neurologique. La manifestation principale de la dyslexie est le manque de fluidité de la lecture, lequel relève de deux facteurs principaux touchant la **précision** et la **vitesse**. La dyslexie se distingue d’abord par le fait que la lecture est imprécise ou lente, ou les deux. »

« […] Malgré un entraînement rigoureux durant l’enfance et l’adolescence, qui permet à la personne atteinte de lire avec une plus grande exactitude, la dyslexie demeure toute la vie, et ses effets sont perturbateurs : la lecture ne parvient jamais à s’automatiser, et le lecteur dyslexique peut être de deux à trois fois plus lent que le lecteur normal. Par exemple, l’étudiant dyslexique prendra de six à huit heures pour lire ce que ses pairs arriveront à lire en trois heures. Ceci est non seulement décourageant, mais aussi très épuisant. Même les dyslexiques qui arrivent à lire avec exactitude sont tout de même très épuisés après seulement quelques heures de lecture. »

« […] Afin de bien lire et de bien orthographier les mots de sa langue, tout lecteur doit utiliser, et ce en parallèle, deux stratégies différentes : la première est la **correspondance graphème-phonème**

(connaître les sons qui correspondent aux lettres et aux unités de mots). Les mots pour lesquels cette stratégie » phonologique « est efficace sont les mots dits » réguliers « (par exemple : *papa, matin, bonjour, cheval, porte, classe,* etc.). En fait, une bonne maîtrise des règles de correspondance nous permet de bien lire et bien orthographier tous les mots réguliers, même quand nous les voyons pour la première fois.

Cependant, il y a plusieurs mots pour lesquels cette stratégie de lecture se révèlerait inappropriée. Ce sont les mots dits » irréguliers », qui, comme leur nom l'indique, présentent une irrégularité (par exemple : *bien, sœur, femme, monsieur, citoyen, saison, synonyme,* etc.). Ces mots ne font pas appel à une stratégie phonologique, mais à une stratégie « lexicale » : afin de les lire et de les orthographier correctement, nous devons les emmagasiner dans une mémoire spéciale (ou un catalogue) qui encode leur forme orthographique (ou leur image globale). Il est important de préciser que cette mémoire visuospatiale est anatomiquement et fonctionnellement différente de notre système de mémoire plus générale (mémoire des faits, événements et procédures).[…] »

Qu'est-ce qui cause la dyslexie ?

« Plusieurs études indiquent que la dyslexie serait héréditaire, c'est-à-dire programmée dans notre code génétique. De 15 à 20 p. cent des personnes dans la population en général sont dyslexiques. Cependant, la probabilité d'être dyslexique monte à 50 p. cent si un de nos parents l'est et à 70 p. cent si l'on a un jumeau ou une jumelle identique qui est dyslexique.

La dyslexie relèverait aussi d'une dysfonction neurologique. Les recherches qui ont permis de filmer le cerveau lorsqu'il est en action, à l'aide de l'imagerie cérébrale fonctionnelle, démontrent que les dyslexiques n'utilisent pas les mêmes parties de leur cerveau au cours de la lecture que les personnes qui n'ont pas de troubles de lecture. En fait, chez les dyslexiques, on remarque que les parties du cerveau qui sont normalement impliquées en lecture sont sous-activées. »

Quels sont les critères diagnostiques

permettant de reconnaître la dyslexie ?

« […] Le principal critère est un écart significatif (d'au moins deux ans) entre le rendement intellectuel et les compétences en lecture (précision ou rapidité, ou les deux) qui interfère de façon significative avec la réussite scolaire et les activités de la vie quotidienne nécessitant la lecture. De plus, cet écart ne saurait s'expliquer par a) une déficience intellectuelle, b) un trouble psychoaffectif, c) un déficit sensoriel (vision et audition), d) une éducation lacunaire en lecture ou e) un manque de motivation et d'intérêt. Donc, pour diagnostiquer la dyslexie, il est nécessaire de dresser le portrait global de l'enfant ou de l'adulte, y compris son cheminement scolaire, son bilan intellectuel et son profil psychoaffectif. »

« […] Parce que la dyslexie est un réel handicap qui peut avoir un impact négatif sur le rendement scolaire et le fonctionnement professionnel, elle est l'une des causes principales des troubles d'apprentissage. Il faut aussi se rappeler que la dyslexie est une condition qui perdure toute la vie et qu'il n'y a encore aucun traitement qui puisse l'éliminer. Cependant, des études démontrent que les individus aux prises avec une dyslexie de type phonologique peuvent bénéficier de programmes de rééducation, fondés sur des bases scientifiques, si ceux-ci sont appliqués avec rigueur. Également, de plus en plus d'accommodations peuvent être offertes par le milieu scolaire, dans la classe et au moment des évaluations, dans le cadre d'un plan d'intervention adapté, afin de permettre aux dyslexiques de surmonter certains obstacles à leur apprentissage. »

(Extraits d'un document rédigé par Dave Ellemberg, neuropsychologue et membre du conseil d'administration de l'AQETA)

Pour leur venir en aide, des logiciels révolutionnaires…

Parmi les logiciels conçus pour venir en aide aux personnes dyslexiques, dysorthographiques ou dyscalculiques, mentionnons :

- *Dragon NaturallySpeaking*, version française : ce logiciel permet de s'adresser verbalement à son ordinateur au lieu de se servir du clavier. L'utilisateur peut ainsi communiquer avec les programmes de traitement de textes tels que *Microsoft Word, Corel, WordPerfect*, le courrier électronique et pratiquement tous les autres programmes pour lesquels on utilise normalement le clavier. Le fait de parler à un programme pendant que *Dragon NaturallySpeaking* tape vos paroles est appelé « dictée ».
- Pour les personnes ayant des difficultés en lecture et en écriture, *Kurzell 3000* et *Wynn Wizard* sont deux logiciels permettant de verbaliser un texte numérisé, www.aroga.com.
- Le logiciel *Antidote* – correcteur, dictionnaire, synonymes, conjugaisons, grammaire et visuel – permet de voir l'illustration du mot sélectionné et

d’entendre sa prononciation en français, en anglais et en espagnol dans le dictionnaire multimédia *Le Visuel*.

- De plus, les dictionnaires linguistiques électroniques permettent d’avoir accès rapidement à une multitude d’informations : définition, orthographe, synonymes et conjugaison de verbes. Les personnes qui présentent des troubles d’apprentissage et ce, avec ou sans dyslexie, sont très lentes au moment d’avoir recours au dictionnaire ou aux livres de référence. Le dictionnaire électronique leur permet d’économiser un temps précieux de recherche et de prioriser la réflexion, le choix des idées, la construction de phrases, soit tous les aspects qu’aucun livre ne peut traiter à leur place. (L.E.S. inc.), lexibook@ccapcable.com.

Ces logiciels sont en vente chez Bureau en gros, Visuaide, Aroga.

Pour plus d’information : Association québécoise des troubles d’apprentissage, tél. : (514) 847-1324,

www.aqeta.qc.ca, info@aqeta.qc.ca.



Christine Couston

Directrice des communications à l’Association québécoise des troubles d’apprentissage